

Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Révision partielle de la circulaire FINMA 2017/6 « Transmission directe » Projet et rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision partielle de la circulaire.
Délai de réponse :	15 octobre 2020
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Dominik Leimgruber Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne regulation@finma.ch
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
Publication de la prise de position:	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Dominik Leimgruber Tél. +41 (0)31 327 96 79 dominik.leimgruber@finma.ch
Contact médias :	Tobias Lux Tél. +41 (0)31 327 19 77 tobias.lux@finma.ch